

- Les actions civilité et civisme telles que :
 - **Annecy court** : chaque année, action en faveur du handicap,
 - Les **Rencontres** amicales et citoyennes de **Futsal**,
 - Actions ou jeux pour la semaine de **lutte contre le racisme**
 - Les actions liées au **Secours** (visite des différentes casernes de l'agglomération et information sur les alertes de secours
 - Les actions de sensibilisation à la **sécurité routière**, etc...

- Les actions de solidarité et de santé telles que :
 - Ensemble contre les dépendances : chaque année
 - Différents camps à forte thématique citoyenne et culturelle,
 - Rencontres et actions intergénérationnelles
 - Semaine bleue
 - Découverte de la pêche
 - Journée avec l'UNICEF : ponctuelle
 - etc.

- Sans oublier aussi nos actions citoyennes dans les écoles :
 - Action "**A la découverte de ta commune**" : pour les CE2 qui viennent visiter la Mairie avec leurs enseignants et au cours de laquelle le Maire-Adjointe au scolaire, Mme MAURIS, leur explique les compétences et le **fonctionnement d'une mairie et du Conseil Municipal** ;
 - Action "**Prévention routière**" : pour les CM2 ;
 - Action "**Les Glières**" (La résistance) : pour les CM1/CM2 ;

mais également les participations fréquentes des écoles aux manifestations patriotiques.

J'arrêterai là cette énumération, car la liste est encore bien longue.

Un projet de Conseil Municipal Jeunes ne toucherait que peu de jeunes ancileviens d'une même classe d'âge (33 élus pour deux ans), contrairement à l'ensemble de nos actions rappelées ci-dessus, qui touchent un bien plus grand nombre d'enfants et d'adolescents de notre Commune.

C'est pour cette raison que nous avons fait ce choix et que nous n'avons pas retenu la création d'un Conseil Municipal Jeunes.